

LPI CAPITAL

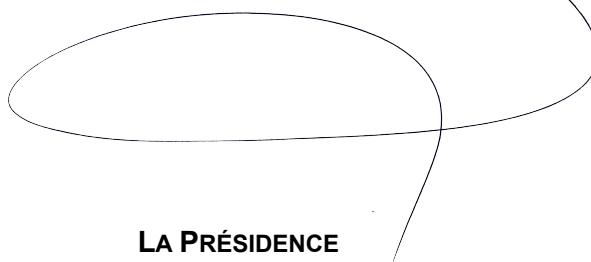
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE

844 576 306 RCS MONTPELLIER

COMPTES RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

CERTIFIÉ CONFORME



LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : L P P I CAPITAL		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	
	Production stockée *			FM	1 502 917	
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	25	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 502 942
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 404 586	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	146 467	
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX		
Salaires et traitements *				FY		
Charges sociales (10)				FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 551 053	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(48 111)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	783
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	783	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	781
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	781	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(48 110)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

M

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>L P P I CAPITAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 1 503 725	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 1 551 835	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN (48 110)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP
			– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

LPMI CAPITAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 161 ALLEE DE LA PRAIRIE

34280 LA GRANDE MOTTE

844 576 306 RCS MONTPELLIER

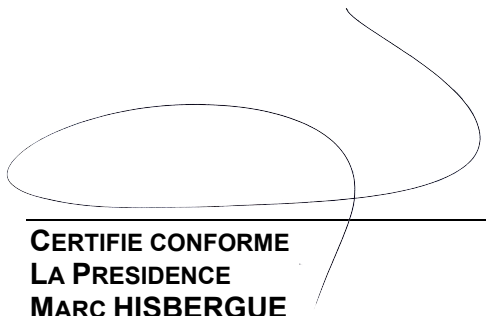
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

TROISIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 48 110 euros, décide de l'affecter comme suit :

Perte de l'exercice pour	- 48 110 euros
En totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à – 89 311 euros	- 48 110 euros



**CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE
MARC HISBERGUE**



LPI CAPITAL

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE

844 576 306 RCS MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

CERTIFIÉ CONFORME



LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE



Désignation de l'entreprise : <u>LPI CAPITAL</u>		1 2														
Adresse de l'entreprise <u>161 ALLEE DE LA PRAIRIE 34280 LA GRANDE-MOTTE</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2														
Numéro SIRET * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>8</td><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>0</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td></tr> </table>		8	4	4	5	7	6	3	0	6	0	0	0	1	4	Néant <input type="checkbox"/> *
8	4	4	5	7	6	3	0	6	0	0	0	1	4			
		Exercice N clos le, <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr> </table>	3	1	1	2	2	0	2	3						
3	1	1	2	2	0	2	3									
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3												
Capital souscrit non appelé (I) AA																
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC													
		Frais de développement * CX	CQ													
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG													
		Fonds commercial (1) AH	AI													
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK													
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM													
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO													
		Constructions AP	AQ													
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS													
		Autres immobilisations corporelles AT	AU													
		Immobilisations en cours AV	AW													
		Avances et acomptes AX	AY													
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT													
		Autres participations CU	CV	1 898												
		Créances rattachées à des participations BB	BC													
		Autres titres immobilisés BD	BE													
Prêts BF		BG														
Autres immobilisations financières * BH		BI														
TOTAL (II) BJ		1 898	BK	1 898												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM													
		En cours de production de biens BN	BO	1 656 834												
		En cours de production de services BP	BQ													
		Produits intermédiaires et finis BR	BS													
		Marchandises BT	BU													
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW													
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY													
		Autres créances (3) BZ	CA	83 252	14 811	68 441										
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC													
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	CE													
	Disponibilités CF	CG														
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI														
	TOTAL (III) CJ	1 740 085	CK	14 811	1 725 274											
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW															
	Primes de remboursement des obligations (V) CM															
	Écarts de conversion actif * (VI) CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 741 983	1A	16 709	1 725 274											
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	14 811											
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :													

Désignation de l'entreprise LPPI CAPITAL

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1.000...)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	(41 201)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(48 110)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	(88 311)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	430 575
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	795 746
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	132 918
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	403 717
	Dettes fiscales et sociales	DY	629
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	50 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 813 585	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 725 274
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	837 808	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	795 746	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LPI CAPITAL

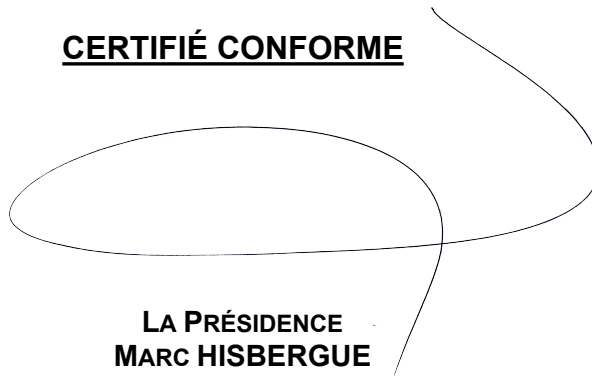
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE

844 576 306 RCS MONTPELLIER

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

CERTIFIÉ CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a long, sweeping tail on the right.

LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE

A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.

Désignation de l'entreprise <u>L P P I CAPITAL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	1 898	8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	1 898	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 898	0H		0J			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2					
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
Avances et acomptes				NC		ND		NE			
TOTAL III				IY		NG		NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		
	Autres participations				I0		0X		0Y	1 898	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	1 898	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K		0L	1 898		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LPPI CAPITAL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>LPPI CAPITAL</u>										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
TOTAL I			RK			RM			RN			RO		
Terrains			PI			PI			PK			PL		
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX		
			Inst. techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			QE			QF		
			Matériel de transport			QH			QI			QJ		
Autres immobilisations corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS		
TOTAL II			QU			QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN			ØP			ØQ			ØR		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions		Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO				
TOTAL III		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LPPI CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	
	- financières	UG	781	UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : LPPI CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR			US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV			UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	67 094	67 094		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	14 811	(0)	14 811		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 347	1 347			
	Charges constatées d'avance	VS					
TOTAUX		VT	83 252	68 441	14 811	VV	
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	430 575	430 575			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	795 746	(0)	795 746		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 146	4 146			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	403 717	402 458	1 259		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	629	629			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	128 772	(0)	128 772		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	50 000			50 000	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 813 585	837 808	925 777	50 000	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	400 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SASU LPPI CAPITAL
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2023**

SASU LPPI CAPITAL
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de la société SASU LPPI CAPITAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU LPPI CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en applications de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relatives à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 13 juin 2024



Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Steve AMAT

ACTIF

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	1 898	1 898				
TOTAL (I)	1 898	1 898				
Actif circulant						
En cours de production de biens	1 656 834		1 656 834	96,01	153 916	76,89
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	172		172	0,01	50	0,04
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 094		67 094	3,59	31 071	15,51
Autres	15 986	14 811	1 175	0,07	10 254	5,23
Disponibilités					15	0,01
TOTAL (II)	1 740 085	14 811	1 725 274	100,00	195 336	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 741 983	16 709	1 725 274	100,00	195 336	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,06	1 000	0,01
Report à nouveau	-41 201	-2,38	-37 437	-19,16
Résultat de l'exercice	-48 110	-2,78	-3 764	-1,93
TOTAL (I)	-88 311	-5,11	-40 201	-20,57
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	430 575	24,36		
. Découverts, concours bancaires	795 746	46,13		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	4 146	0,24		
. Associés	128 772	7,46		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 717	23,40	185 295	94,86
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	629	0,04	242	0,13
Autres dettes	50 000	2,90	50 000	25,80
TOTAL (IV)	1 813 585	105,11	235 537	120,58
TOTAL PASSIF (I à V)	1 725 274	100,00	195 336	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le		Exercice précédent		Variation			
		31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)		absolue (12 / 12)			
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée				1 502 917	100,00	153 916	100,00	1 349 001	878,45
Autres produits				25	0,00			25	0,05
Total des produits d'exploitation (I)				1 502 942	100,00	153 916	100,00	1 349 026	878,47
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 404 586	93,48	2 754	1,78	1 401 832	99,56
Autres achats et charges externes				146 467	9,75	154 000	100,00	-7 533	-4,88
Impôts, taxes et versements assimilés						315	0,20	-315	-100,00
Dotations aux provisions sur actif circulant						14 030	9,32	-14 030	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)				1 551 053	103,23	171 098	111,16	1 379 855	906,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				-48 111	-3,18	-17 182	-11,15	-30 929	-199,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Produits financiers de participations						13 874	9,01	-13 874	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés				783	0,05	492	0,32	291	58,16
Total des produits financiers (V)				783	0,05	14 367	9,33	-13 584	-94,54
Dotations financières aux amortissements et provisions				781	0,05	949	0,62	-168	-17,28
Total des charges financières (VI)				781	0,05	949	0,62	-168	-17,28
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				1	0,00	13 418	8,71	-13 417	-99,99
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-48 110	-3,18	-3 764	-2,44	-44 346	95
Total des produits exceptionnels (VII)									
Total des charges exceptionnelles (VIII)									
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)									
Total des Produits (I+III+V+VII)				1 503 725	100,00	168 283	109,33	1 335 442	783,57
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)				1 551 835	103,23	172 047	111,16	1 379 788	901,88
RÉSULTAT NET				-48 110	-3,18	-3 764	-2,44	-44 346	95
Perte									

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 725 274,12 E.

Le résultat net comptable est une perte de 48 110,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/05/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Le contrat de VEFA étant un contrat à long terme, ce dernier a été traité selon les modalités définies aux articles 622-1 à 622-7 du PCG et de l'avis 99-10 du CNC. Il n'a pas encore été retenue de méthode (avancement ou achèvement) au sein du programme puisqu'au 31/12/2023 il n'y a aucun lot vendu.

Le coût de production est constitué par :

- Le coût d'acquisition
- Les travaux d'aménagement et de VRD
- Les travaux de construction
- Les frais annexes de construction

Il est précisé que les frais financiers ont été intégrés dans le coût de production

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

ENGAGEMENT HORS BILAN :

- * CAISSE D'EPARGNE : Hypothèque conventionnelle de la pleine propriété pour un montant de 1 300 000€

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 898

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 898			1 898
TOTAL	1 898			1 898

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 898

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 898			1 898
TOTAL	1 898			1 898

3.2 - Etat des créances = 83 252

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	83 252	68 441	14 811
TOTAL	83 252	68 441	14 811

3.3 - Provisions pour dépréciation = 14 811

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	14 030				14 811
Comptes financiers		781			
Total	14 030	781			14 811

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 1 813 585

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 226 321	430 575	795 746	
Dettes financières diverses	132 918	4 146	128 772	
Fournisseurs	403 717	402 458	1 259	
Dettes fiscales & sociales	629	629		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	50 000			50 000
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 813 585	837 808	925 777	50 000

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 38 559

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	34 722
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 837
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	38 559

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	2 000

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 38 559

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	34 722
Interets courus(16880000000)	4 146
Int.courus/emprunt obligataire(16881000000)	30 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 837
Fourn factures non parvenues.(40810000000)	3 837
TOTAL	38 559

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 9 mois	31/03/2021 15 mois	31/12/2019 13 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-47 329	11 214	-3 137	-32 042	-1 309
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-47 329	11 214	-3 137	-32 042	-1 309
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-48 110	-3 764	-3 137	-32 991	-1 309
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-473	112	-31	-320	-13
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-481	-38	-31	-330	-13
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)					

Observations complémentaires

LPMI CAPITAL

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCCV LPC2	1 000	-31 925	95	949					-6 205	
SCCV 160-KENNEDY	1 000	-165 815	95	949		14 811			-11 920	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires